

# Conduite d'eau : 9,8 millions d'euros pour les premiers travaux

Var-Matin 22/12/2010 page 7

**EAU** Le syndicat de l'eau du Var Est lance la première tranche de renouvellement et de sécurisation de la canalisation d'adduction qui reliera Le Muy à Fréjus

Les travaux de renouvellement, dilution et sécurisation de la conduite d'adduction d'eau potable qui doit relier Le Muy à Fréjus, vont commencer dans quelques mois. Le syndicat de l'eau du Var Est (SEVE) vient donc de lancer le programme des opérations et de signer le marché avec l'entreprise RBTP de Saint-Raphaël. Le montant s'élève à 9,8 millions d'euros TTC et sera financé par des crédits engagés dans le budget supplémentaire 2010.

## Acquisition de terrains

Budget supplémentaire 2010 qui s'élève à 12,2 millions d'euros dont 11,9 millions d'euros en section d'investissement et 330 000 euros en fonctionnement. Ces 11,9 millions d'euros comprennent près de six millions d'euros de reste à réaliser 2009 et six millions d'inscriptions nouvelles 2010 qui concernent les crédits nécessaires aux travaux de renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable. Ces travaux comprennent la fourniture et la pose en tranchée d'une canalisation d'eau potable de diamètre 800 mm et l'ensemble des accessoires nécessaires à son fonctionnement, soit de la fonte française de



Les élus représentant le Syndicat de l'eau du Var Est.

(Photo Philippe Arnassan)

Pont-à-Mousson, sur un linéaire d'environ 7,5 km. Les zones sont classées et les interventions sont donc particulièrement techniques et délicates. Une tranche conditionnelle réalisera, au profit de la commune de Roquebrune-sur-Argens, un point de livraison supplémentaire au niveau de l'intersection des chemins de la Roquette et de la Roque. Cette nouvelle buse apportera l'eau à partir des forages au Muy. Le SEVE doit

donc acheter des parcelles de terrains privées en vue de la sécurisation du périmètre immédiat de protection de forages d'eau. Les inondations de juin dernier, à l'origine de la crue majeure de l'Argens, ont fortement endommagé le front des rives gauches du fleuve et il est nécessaire de procéder à des travaux de confortement de ces berges dégradées. Les élus du SEVE viennent donc de décider l'acquisition de deux parcelles con-

tiguës trop érodées qu'il faut réparer, d'une superficie de 2320 m<sup>2</sup> et de 3205 m<sup>2</sup>, constituées de bois et prés, sur la commune du Muy, sur le site aquifère du Couloubrier, l'Entour des Maures. Le budget nécessaire est de 5800 euros pour la première parcelle et de 8000 euros pour la deuxième. Toujours dans le cadre de ces ouvrages de forages et de canalisation, le syndicat de l'eau du Var Est a dû sol-

## Questions d'eau

Lors du dernier conseil municipal, Frédéric Roger du groupe d'opposition PS « Fréjus, c'est chacun de nous », a posé une question supplémentaire sur la gestion de l'eau. « Vous avez, par le biais de la communauté d'agglomération, renouvelé le contrat pour 12 ans avec Veolia dans le cadre de la délégation de service public. Pourtant, le montant à rembourser à la collectivité a été estimé à 31,5 M€... Nous vous demandons d'informer l'assemblée communale des conclusions de l'expert judiciaire car il semble inconcevable et totalement contraire à l'intérêt général de reconduire Veolia alors que la situation est caractérisée par un contentieux non résolu. Enfin, la réduction du prix de 35 %, nous apparaît surévaluée ». Le premier adjoint, Francis Tosi, a répondu que les conclusions de l'ex-

pert judiciaire n'avaient pas été remises au tribunal administratif. « Concernant Veolia, le rejet aurait été illégal dans le cadre des appels d'offres. Quant au prix de l'eau, je conçois qu'il ne baissera pas de 35 % mais il diminuera de 25 % », a affirmé le premier adjoint. Frédéric Roger posait une dernière question sur le gaspillage de l'eau des douches installées sur les plages : « Combien ça coûte et que comptez-vous faire pour que cela cesse. Il faudrait un système de jets ». Le premier adjoint a alors expliqué qu'il existait 27 douches accessibles de mi-avril à mi-octobre de 7 à 19 heures et que les 8300 m<sup>3</sup> consommés coûtaient 12640 euros HT. Mais que Fréjus se devait d'offrir aux touristes ce service qui sera reconduit en 2011 tout en étudiant les possibilités de consommer le moins possible.

liciter l'autorisation d'occupation temporaire des terrains privés concernés par l'ouverture de la tranchée, pour l'installation des pistes de chantier, pour la

création des zones de retournement des engins ainsi que des zones de dépôt et de reprise des matériels et matériaux.

JOCELYNE JORIS.